

1. *Débitrice:* **Hôtel de la Couronne Morges SA**, Grand-Rue 88, 1110 **Morges**
2. *Lieu et date de la mise aux enchères:* 1110 Morges, 17.12.2004
3. *Heure/local:* 14.00 Heure, bureau de l'office, salle des ventes juridiques au 5e étage du BAC, pl. St-Louis 4
4. *Délai de production:* 30.09.2004
5. *Objets des enchères:* Immeuble commercial - Hôtel Commune de Morges  
"Grand-Rue 88"  
Parcelle RF no 187, fo 10, consistant en:  
- Bâtiment commercial ECA no 913 332 m2  
(Surface totale 426 m2 sur plusieurs immeubles)  
- Places-jardins 18 m2  
- Total 350 m2  
Estimation fiscale 1992 CHF 2'250'000.-  
Estimation ECA bâtiment No 913, indice 110 CHF 5'152'385.-  
Estimation de l'office et de l'expert CHF 2'430'000.-  
Mentions: Accessoires, CHF 293'000.- inscrite le 13.10.1994 sous RF No 269'440  
Servitudes: 8 servitudes sont inscrites selon l'extrait du RF auquel on se réfère. Celles-ci sont sans incidence sur la valeur de l'immeuble.  
Vente requise par le créancier hypothécaire en 1er, 2e, 3e et parité de rang pour les capitaux et intérêts.
6. *Remarques:* Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'office des poursuites dès le 1er novembre 2004 durant dix jours, délai pendant lequel elles pourront être attaquées par voie de plainte (art. 17 LP). Dès l'expiration de ce délai et, jusqu'au jour des enchères, elles seront à disposition de tout intéressé.  
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger ou par des sociétés dans lesquelles des personnes à l'étranger ont une position dominante. A cet effet, ils devront se conformer au chiffre 1 des conditions de vente.  
Des publications ultérieures indiqueront la date de la visite.  
Office des poursuites de Morges-Aubonne  
1110 Morges 1

(02440338)